

Le Journal des décideurs **L'économiste** du Bénin

AGI
AFRICAIN DE GESTION ET D'INTERMEDIATION

SOCIETE DE BOURSE

Immeuble de l'Africaine des Assurances
Face à la Direction de l'Emigration Immigration

01 BP 8568 RB Cotonou
contact@agi-agi.com
+229 21 31 87 33
+229 21 31 60 65

Premier Quotidien Economique du Bénin N° 0997 MISP/DC/SG/DAI/SCC du 25/10/07 E-mail: leconomistbenin1@gmail.com Tél:00229 97096417

www.leconomistebenin.com

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre en baisse

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en baisse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

Entrepreneuriat en Afrique

50 millions de PME, des défis presque insurmontables

L'Afrique compte près de 50 millions de Petites et moyennes entreprises (PME) qui continuent d'opérer jour et nuit dans l'espace ... • (Page 04)

Lutte contre l'insécurité maritime

Deux frégates européennes en escale à Cotonou

Au titre des efforts de l'Union européenne dans la lutte contre l'insécurité maritime, deux frégates européennes ... • (Page 11)

Entretien avec le DG du Fonds de garantie automobile, Ernest AKPAN • (Page 03)

« Le FGA pour une réparation juste et équitable des dommages causés »

◆ « Les 8 cas d'accident donnant droit à réparation chez FGA »



Refinancement Hypothécaire

• (Page 04)

Moody's confirme les notations de la CRRH-UEMOA avec perspective stable

Secteur privé

La CCI Bénin outille 1000 MPME via le projet E-TCHITE

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCI Bénin) organise du 22 septembre au 3 octobre 2022 ... • (Page 09)

Industrie financière africaine

"L'Africa Financial Industry Summit" à Lomé les 28 et 29 novembre

Après une première édition organisée en mode virtuel en 2021, le Sommet de l'industrie ... • (Page 02)

Rémunération

Les clarifications de la DGI sur les revenus exceptionnels

Par circulaire 1403 en date du 19 septembre, le Directeur Général des Impôts (DGI) Nicolas Yènoussi a apporté des clarifications sur l'imposition des rémunérations ... • (Page 10)

Pisciculture dans des Collines

Padéfip sur le champ de valorisation des étangs piscicoles

Ce dimanche 25 septembre 2022, est un jour mémorable pour les pisciculteurs du département des Collines ... • (Page 11)

Taux de change du Fcfa XOF offert par

L'économiste

Devises étrangères	Dollar (Usd)	Euro	Livre Sterling	Naïra	Cedi	Rand	Yen	Yuan	Dirham (Aed)	Roupie (Inr)
FCfa (XOF)	652.73	655.95	775.87	1.57	80.69	38.18	4.7	97.15	177.73	8.2

Industrie financière africaine

"L'Africa Financial Industry Summit" à Lomé les 28 et 29 novembre

Après une première édition organisée en mode virtuel en 2021, le Sommet de l'industrie de la finance africaine (Africa financial industry summit-AFIS) s'ouvre à Lomé du 28 au 29 novembre 2022. Plusieurs décideurs du monde de la finance sont attendus à ce rendez-vous.

• Sylvestre TCHOMAKOU

Dans un continent dont le potentiel de croissance est réduit par une mauvaise orientation des fonds disponibles, le dialogue entre les gouvernements, les régulateurs et les leaders de l'industrie financière (banques, assurances, opérateurs de mobile money, fintech) s'avère indispensable pour un développement durable et inclusif. C'est dans cet esprit que s'inscrit l'Africa financial industry summit-AFIS fondé par Jeune Afrique Media Group et l'AFRICA CEO FORUM. Avec pour objectif de construire une industrie financière robuste au service de l'économie réelle et du développement durable, cette rencontre qui enregistre sa 2ème édition au mois de novembre 2022, se déroulera en présentiel et accueillera plus de 500 leaders, parmi les plus influents de tous les secteurs de l'industrie financière africaine. Au premier rang des personnalités confirmées : Jean-Claude Kassi Brou, Gouverneur de la BCEAO ; Kalyalya Denny H., Gouverneur de la banque de Zambie; John Rwangombwa, Gouverneur de la Banque Nationale du Rwanda ; Harvesh Kumar Seegolam, Gouverneur de la Banque de Maurice ; Sani Yaya, Ministre de l'Economie et des Finances du Togo ; Romuald Wadagni, Ministre de l'Économie et des Finances, Ministre d'État du Bénin ; Sérgio Pimenta,



• Photo prise au cours de la 1ère édition de l'AFIS

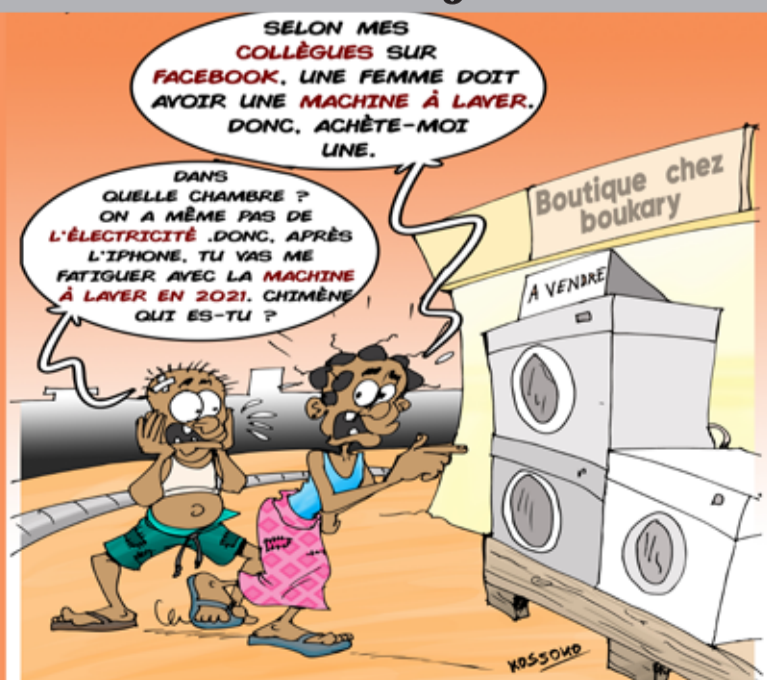
Vice-président régional pour l'Afrique, IFC ; Ade Ayeyemi, Directeur Général Groupe d'Ecobank ; Felix Edoh Kossi Amenounvé, Directeur Général de la BRVM ; Amine Bouabid, Directeur Général de Bank of Africa ; Serge Ekué, Président de la BOAD ; Aïda Diarra, Vice-Présidente Senior Afrique subsaharienne, VISA ; Benedict Oramah, Président d'Afreximbank... ainsi que de nombreux autres acteurs venant de toute l'Afrique et du monde entier. Ils discuteront des enjeux et défis majeurs du secteur et tenteront d'apporter des réponses claires aux différentes problématiques.

Adapter le secteur à la révolution numérique mondiale

Alors que les nouvelles technologies révolutionnent le monde de la finance, l'AFIS propose aux secteurs privé et public réunis de débattre de la manière dont l'industrie financière africaine peut s'adapter aux grands bou-

versements économiques actuels et tirer parti de l'avènement de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) pour se transformer. En quelques années, l'Afrique a su se hisser à l'avant-garde mondiale de l'industrie du mobile money et favoriser l'essor des fintechs, laissant espérer une transformation numérique rapide et capable d'accélérer l'intégration économique du continent. Mais ces progrès sont menacés par une forte volatilité due à une situation internationale toujours plus incertaine et complexe. La détérioration de la qualité des actifs, la raréfaction des capitaux disponibles, les risques de liquidité ainsi que les risques climatiques et de cybersécurité sont autant de défis qui nécessitent l'adoption d'une feuille de route ambitieuse à l'échelle du secteur. A travers cet événement exceptionnel, l'ambition d'AFIS est de rassembler l'industrie financière dans son ensemble face à ces enjeux critiques.

Cari du jour



AUX DÉCIDEURS...

Jubilé d'étain et de maturité !

Le Quotidien L'économiste du Bénin célèbre son jubilé d'étain en cette année. L'organe spécialisé dans la publication des informations économiques, financières et boursières accède désormais à l'adolescence, si sa vie était comparable à celle d'un être humain. La première décennie dans la vie d'une entreprise correspond à la phase de l'incertitude, des hésitations, mais aussi de la foi. Dix ans après, les facteurs essentiels à la construction et à la survie d'une entreprise sont connus et maîtrisés pour laisser éclore des perspectives plus ambitieuses et plus dynamiques.

L'adolescence comprise entre 10 ans et 20 ans est une période de croissance qui met fin à l'enfance. C'est la période de l'affirmation de soi. Dans la vie d'une entreprise, la deuxième décennie est celle de l'affirmation de la marque. Elle appelle à plus d'engagement, de courage et d'abnégation.

Le jubilé d'étain, au-delà de son caractère festif, offre l'occasion de jeter un regard rétrospectif sur le chemin parcouru et d'envisager l'avenir avec plus de détermination, de persévérance et de foi. C'est à l'aune de ces considérations que le journal peut enchaîner encore plus de succès qui pourront être contés à l'occasion du jubilé de porcelaine, du jubilé d'argent, du jubilé d'or, du jubilé de diamant...

En attendant la célébration future de ces années jubilaires, les acteurs des médias et les consommateurs des produits de la presse sont unanimes que L'économiste du Bénin a fait du chemin et que le bilan en dix ans est satisfaisant. Aux antipodes de l'adolescence encore caractérisée par des agitations stériles dues à la puberté, la nouvelle décennie de L'économiste du Bénin est celle de la maturité. « Le forum de l'économiste » qui est l'une des activités inscrites au programme des activités traduit indubitablement les ambitions d'un journal enclin à la perfection et à l'innovation.

Point de doute, les ambitions de Léonard Dossou, le promoteur du journal sont bien connues. C'est d'abord de préserver les acquis en maintenant le pari de la parution régulière dans un espace médiatique béninois qui s'atrophie. Car, très peu de quotidiens aujourd'hui paraissent 5 jours/5. C'est de toujours veiller à ce que le contenu informationnel soit dense et alléchant. Mais en plus c'est de poursuivre l'extension du journal dans l'espace de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA). Ces défis de l'heure, sont bien à la portée du journal qui en 10 ans s'est illustré agréablement sur le continent. En 10 Ans d'existence, L'économiste du Bénin a été remarqué sur le plan national et international. A titre illustratif, on peut citer : Lauréat au PME Awards du Salon d'Affaires et de partage des Banques et PME de l'UEMOA, en novembre 2020 ; dans la catégorie « Manager PME » ; la distinction en novembre 2021 du Directeur Général, Léonard DOSSOU parmi les personnalités ayant transformé l'économie africaine par Financial Afrik Awards. L'élection du Directeur Général comme Coordonnateur de la Plateforme des Médias de l'UEMOA en 2021.

En 10 ans d'existence, le journal a bâti son ancrage institutionnel pour avoir une audience au sein des institutions étatiques du Bénin, des Agences du Système des Nations-Unies, des représentations diplomatiques et consulaires accréditées au Bénin. Le journal entretient d'excellentes relations de collaboration avec des organisations régionales et sous-régionales ainsi que leurs structures techniques déconcentrées telles que l'UEMOA, la CEDEAO, la BCEAO, la BOAD, la BAD. Beaucoup d'autres structures régionales telles que BRVM, FAPEF, FAGACE, CREPMF coopèrent avec L'économiste du Bénin, de même que les institutions de Bretton Woods : FMI et Banque Mondiale. L'économiste du Bénin collabore aussi avec les assurances, les Banques, les partenaires sociaux, le Patronat et plusieurs autres structures publiques, parapubliques ou privées dont les activités concourent au développement et au bien-être des populations.

C'est donc fort de ce capital de confiance que L'économiste du Bénin aborde la nouvelle décennie de sa maturité qui augure encore des lendemains meilleurs pour une lecture de L'économiste en support papier et en version électronique.

Jean-Claude KOUAGOU

Eco secret

Uemoa : La monnaie électronique a le vent en poupe, les fraudes aussi

La Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (BCEAO) a publié son rapport semestriel de surveillance des moyens et services de paiement à fin décembre 2021. Le document révèle une hausse en valeur des opérations de monnaie électronique, mais également des fraudes dont le montant aura presque quadruplé sur un an. Selon le rapport de 12 pages, le nombre d'opérations de monnaie électronique durant le second semestre 2021 est ressorti à 2,97 milliards évalué à 35.649,93 milliards de F CFA contre 2,42 milliards représentant une valeur de 25.465,57 milliards de F CFA le semestre précédent.

Entretien avec le DG du Fonds de garantie automobile, Ernest AKPAN

« Le FGA pour une réparation juste et équitable des dommages causés »

« Les 8 cas d'accident donnant droit à réparation chez FGA »

Le Directeur général du Fonds de garantie automobile (FGA) du Bénin, Ernest AKPAN dans cet entretien a passé au scanner les opportunités du FGA aux usagers de la route en cas d'accidents.

Bonjour Monsieur le DG, merci de nous présenter le FGA

Merci M. le Journaliste. D'entrée, il convient d'exposer brièvement l'idée qui a motivé la création du FGA-BENIN. En effet, dans le souci d'une réparation juste et équitable des dommages causés aux tiers par les automobilistes, il a été fait obligation d'assurance aux véhicules terrestres à moteur dans plusieurs pays.

Malgré cette obligation d'assurance, certaines victimes des accidents de la circulation sont laissées-pour-compte et cela pour diverses raisons :

- l'auteur de l'accident est inconnu (délit de fuite) ;
- l'auteur est connu, mais non assuré.

Aussi, pour pallier ces cas d'absence de garantie et faire bénéficier l'ensemble des victimes d'accident de la circulation ou de leurs ayants droit d'une indemnisation, le Code CIMA a prescrit la mise en place d'un FGA dans chaque Etat membre. Ainsi, pour se conformer à cette exigence, le Bénin s'est doté depuis 2006, de cet organisme particulier d'assurance, créé sous la forme d'une association d'assurance mutuelle, à but non lucratif, entre l'Etat et les entreprises d'assurance opérant dans la branche automobile.

Il est institué par décrets N°2007-617 et 2007-618 du 31 décembre 2007 et est sous la tutelle du Ministère en charge des assurances. Le démarrage effectif des activités est intervenu en juillet 2008.

Quelles sont les prestations qu'offre le Fonds et qui peut en bénéficier ?

Prestations offertes par le FGA-BENIN :

En cas d'accidents causés par un véhicule non assuré ou un véhicule inconnu (non identifié et en fuite), le FGA-BENIN :

- Prend en charge les frais de soins des victimes blessées ;
- Indemnise les victimes blessées après la consolidation des blessures en fonction de la nature et l'importance des préjudices subis et conformément aux textes en vigueur au FGA-BENIN ;
- Indemnise les ayants droit des victimes décédées.

Bénéficiaires des prestations offertes par le FGA-BENIN :

La victime blessée et les ayants droit de la victime décédée

Dans quelles conditions une tierce personne peut recourir à votre institution ?

Le FGA-BENIN intervient lorsque :

- l'accident est survenu au Bénin ;
- l'auteur responsable n'est pas assuré ou est en fuite ;
- la victime est blessée ou décédée ;
- l'accident survenu est constaté par la Police Républicaine ;
- l'accident est déclaré au FGA-BENIN par la victime ou ses parents, dans les délais requis.

Que faut-il retenir du contenu des prises en charge assurées par le FGA-Bénin ?

Pour les accidents de la circulation donnant droit à réparation au niveau du FGA-BENIN, les indemnités qui peuvent être versées aux victimes ou à leurs ayants droit suivant le décret fixant le régime d'indemnisation du FGA-BENIN concernent :

- a) pour les cas de blessure :
 - le remboursement ou la prise en charge des frais médicaux ;
 - l'incapacité temporaire ;
 - l'incapacité permanente ;
 - la souffrance physique ;
 - le préjudice esthétique.
- b) pour les cas de décès :
 - le remboursement des frais médicaux éventuellement exposés avant le décès de la victime ;
 - le remboursement des frais funéraires ;
 - le préjudice économique des ayants droit du décédé.

Quelle est la procédure à suivre pour bénéficier des prestations du FGA-BENIN ?

Etape 1 : Déclaration de l'accident au FGA-BENIN

Etape 2 : Production des pièces de réclamation par la victime ou les ayants droit de la victime décédée

Etape 3 : Indemnisation de la victime ou des ayants droit par le FGA-BENIN

Quelle est la tranche couverte par le régime d'indemnisation du Fonds en cas d'accident ?

Il suffit d'être victime blessée ou ayants droit de victime décédée à la suite d'un accident de la circulation causé par un véhicule non assuré ou inconnu.



● Le DG (FGA) du Bénin, Ernest AKPAN

Des différents cas d'accidentés enregistrés du début à ce jour, quel est le véritable problème en matière de sécurité routière ?

Majoritairement, les accidents constatés sont la conséquence de l'incivisme de certains de nos compatriotes, c'est-à-dire le non-respect du code de la route.

Avec plus d'une décennie d'existence, quel bilan pouvez-vous dresser quant à la mission du FGA-BENIN : prise en charge médicale, indemnisation des victimes d'accidents, etc. ?

De 2008 (démarrage des activités du BENIN) à ce jour, nous travaillons à faire connaître l'institution aux populations. Ceci dans le but de prendre en charge toutes les personnes éligibles. Cet objectif n'est pas loin d'être une réalité au regard du nombre sans cesse croissant de victimes prises en charge par le FGA-BENIN au niveau des formations sanitaires agréées sur toute l'étendue du territoire national.

En outre, à travers le mécanisme mis en place, les procès-verbaux d'accidents éligibles au régime d'indemnisation du FGA-BENIN sont transmis systématiquement par les commissariats de police pour l'indemnisation des victimes blessées et des ayants droit de victimes blessées.

Quelles sont les personnes exclues du bénéfice des prestations du FGA-BENIN ?

- c) le conducteur du véhicule pour les dommages qu'il a subis
- d) les victimes se trouvant dans un véhicule volé, et complices
- e) les victimes des véhicules à 2 roues non assurés

Parlez-nous de votre partenariat avec les compagnies d'assurance dans le cadre de la prise en charge des victimes d'accidents de la circulation

Depuis 2016, le FGA-BENIN prend en charge, pour le compte des sociétés d'assurance IARD, les premiers soins des victimes blessées d'accidents causés par un véhicule assuré et évacuées dans un hôpital agréé par le FGA-BENIN.

La procédure d'obtention d'un bulletin de prise en charge est déclinée comme suit en 04 étapes :

- f) les parents de la victime se rapprochent du bureau de déclaration installé dans l'hôpital ou du point focal désigné au sein de l'hôpital pour solliciter la fiche de déclaration de sinistre ;
 - g) la fiche est amenée par les parents de la victime à l'unité de police ayant procédé au constat d'accident ;
 - h) la fiche est remplie et signée par l'unité de police ayant constaté l'accident ;
 - i) la fiche remplie et signée, accompagnée de la fiche de constat d'accident ou du message-porté est retournée au bureau de déclaration ou au point focal ayant remis ladite fiche
- Enfin cette fiche est transmise par l'hôpital à la Direction Générale du FGA-BENIN, pour délivrance d'un bulletin de prise en charge.

Quels sont les partenaires et relais du FGA-BENIN ?

- j) Compagnies d'assurance IARD,
- k) Police Républicaine,
- l) Sapeurs-pompiers,
- m) Hôpitaux, Pharmacies

En ce qui concerne les Hôpitaux, on peut citer :

- n) CNHU-HKM (Cotonou),
- o) CHUD Ouémé/Plateau (Porto-Novo),
- p) CHD Mono/Couffo (Lokossa),
- q) CHD Zou/Collines (Abomey),
- r) CHUD Borgou/Alibori (Parakou),
- s) CHUZ Abomey-Calavi,
- t) CHUZ Suru-Léré
- u) Hôpital St Jean de Dieu Tanguéta,
- v) Hôpital St Luc de Cotonou,
- w) Hôpital de Mènonin (Cotonou),
- x) Hôpital de zone d'Allada,
- y) Hôpital de zone de Ouidah,
- z) Clinique médicale « Les Merveilles »,
- aa) Clinique médicale Pôle Santé,
- bb) Clinique médicale Mercy Fiat.

S'agissant des Pharmacies, nous avons :

- cc) Pharmacie CNHU (Cotonou),
- dd) Pharmacie Gamp-Guéo (Cotonou),
- ee) Pharmacie Sainte Famille (Cotonou),
- ff) Pharmacie La Madone (Cotonou),
- gg) Pharmacie Togoudo (Abomey-Calavi),
- hh) Pharmacie Midokpo (Bohicon),
- ii) Pharmacie St Luc de Djimè (Abomey)

Nos deux (02) bureaux de déclaration de sinistres :

- jj) Bureau de déclaration de sinistres installé au CNHU-HKM
- kk) Bureau de déclaration de sinistres installé au CHD Zou/Collines

Nos relais :

- ll) Bureau direct de l'Africaine des Assurances de Porto-Novo (sis au quartier OGANLA en face de l'Assemblée Nationale, tel : 20 21 26 31)
- mm) Bureau direct de Atlantique Assurances Bénin (Ex FEDAS, en face de l'agence BOA de Bohicon, tel : 22 51 17 72).

Parlez-nous du mode de financement du FGA-BENIN et de ses principaux partenaires

Le FGA-BENIN est financé par :

- l'Etat, à travers une subvention annuelle ;
- les assurés, à travers une contribution prélevée sur leur prime d'assurance et reversée au FGA-BENIN chaque mois ;
- les compagnies d'assurance opérant dans la branche automobile qui contribuent également à travers une contribution annuelle.

Quels sont aujourd'hui les difficultés auxquelles est confronté le FGA-BENIN ?

La principale difficulté à laquelle le FGA-BENIN est confronté est celle du recouvrement de ses débours effectués pour le compte des responsables d'accidents non assurés.

Comment entrevoyez-vous les perspectives sur les 5 ou 10 prochaines années ?

Assurer une couverture maximale aux victimes d'accidents de la voie publique éligibles au régime d'indemnisation du FGA-BENIN, sur toute l'étendue du territoire national.

Accentuer les actions de visibilité du FGA-BENIN pour atteindre un plus grand nombre de victimes.

Renforcer le partenariat avec le Centre National de Sécurité Routière (CNSR), en vue de sensibiliser le plus grand nombre d'usagers de la route à travers, les campagnes initiées périodiquement.

Accompagner tous les citoyens béninois laissés-pour-compte à la suite d'un accident de la voie publique dans leur quotidien pour un mieux-être.

Quelle adresse avez-vous à l'endroit de vos cibles ou si vous voulez, des différents acteurs de la société béninoise ?

Nous allons :

Primo : Inviter les usagers de la route au respect du code de la route, tout en évitant l'excès de vitesse et l'usage du téléphone au volant, ce qui pourra réduire significativement le taux d'accidents enregistrés tous les ans sur nos axes routiers.

Secundo : Informer les populations que l'existence du FGA-BENIN n'annule pas l'obligation d'assurance des Véhicules terrestres à moteur. Le défaut d'assurance est puni par la loi.

Tertio : Inviter les différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la mission dévolue au FGA-BENIN à, dans un élan de solidarité, accompagner l'institution afin qu'elle puisse jouer efficacement son rôle.

Entretien réalisé par Falco VIGNON

Entrepreneuriat en Afrique

50 millions de PME, des défis presque insurmontables

L'Afrique compte près de 50 millions de Petites et moyennes entreprises (PME) qui continuent d'opérer jour et nuit dans l'espace économique, parfois dans des conditions précaires, dans le but de créer des emplois, éradiquer la pauvreté, et contribuer à la croissance économique inclusive.



● Issa SIKITI DA SILVA

À part l'accès au financement et aux marchés qui reste leur problème majeur, beaucoup d'autres défis souvent impossibles à surmonter sont souvent ignorés.

Selon le Bureau national des statistiques, les PME du Nigeria ont, ces cinq dernières années, contribué à environ 48% - en moyenne - au Produit intérieur brut (PIB) de ce pays ouest-africain.

Malgré cette importante contribution des PME à l'économie nigériane, explique PricewaterhouseCoopers (PwC), des défis persistent et continuent d'entraver la croissance et le développement de ce secteur. Ces défis comprennent, entre autres, la multiplicité des taxes, le manque de main-d'œuvre qualifiée et le coût élevé de faire des affaires.

Selon PwC, la Sierra Leone est le pays d'Afrique de l'Ouest où la pression fiscale sur les entreprises de taille moyenne est la plus faible, suivie du Ghana, du Nigeria, du Cap-Vert et du Burkina Faso. Cependant, plusieurs études ont aussi démontré que bon nombre des PME africaines ne paient pas leurs taxes comme il se doit.

L'une des raisons de ce non-paiement des taxes, selon Deloitte, est l'éducation des contribuables et le coût de la conformité fiscale, lesquels restent un défi important pour les PME, car elles ne disposent souvent tout simplement pas des ressources humaines et des compétences nécessaires pour se conformer pleinement et en temps voulu à toutes leurs obligations fiscales.

L'OCDE insiste sur l'importance de l'éducation des contribuables, qu'elle décrit comme étant un moyen de renforcer la culture fiscale, la conformité et la citoyenneté. Il ne s'agit pas seulement d'encourager le paiement des impôts, mais aussi d'expliquer la fiscalité et sa place prépondérante dans la société.

Deloitte indique que le coût de la conformité fiscale peut ajouter significativement au coût de faire des affaires pour les PME, par exemple entre autres, des ressources qui doivent être utilisées pour se conformer aux règles fiscales, et des sanctions imposées en cas de non-respect des règles fiscales.

Pénurie de compétences

Gérer une petite entreprise peut être difficile, même dans des conditions favorables. Mais lorsque l'environnement des affaires est

contre vous, la productivité et l'innovation en souffrent, souligne l'Organisation internationale du travail (OIT). A en croire l'OIT, les PME souffrent d'une pénurie de compétences tant au niveau de la direction que de la main-d'œuvre. Le manque de ressources, de connaissances et la peur du « braconnage » signifient que les PME sont moins susceptibles d'investir dans la formation de la main-d'œuvre.

L'autre défi important des PME est le manque d'accès aux infrastructures de base, telles que l'eau potable (surtout pour les restaurants) et l'électricité. Dans bon nombre des pays africains, notamment en RDC, au Congo-Brazzaville et récemment en Afrique du Sud, les coupures fréquentes d'électricité et les délestages ont des impacts négatifs sur la productivité et les revenus des PME. Les délestages en Afrique du Sud causent des pertes quotidiennes de 222 millions USD à l'économie, selon les experts.

Enfin, la plupart des PME sont souvent exclues du réseau des employeurs et des entreprises et n'ont pas de ressources nécessaires pour utiliser les nouvelles technologies numériques, ajoute l'OIT.

Refinancement Hypothécaire

Moody's confirme les notations de la CRRH-UEMOA avec perspective stable

L'agence de notations Moody's Investors Service ("Moody's") a confirmé le 23 septembre dernier les notations de la Caisse Régionale de Refinancement Hypothécaire de l'UEMOA (CRRH- UEMOA) et a changé la perspective de négative à stable.

● Félicienne HOUËSSOU

La notation familiale à long terme Ba2 (CFR), la notation d'émetteur en devise locale à long et à court terme Ba2/Not Prime, ainsi que la notation d'émetteur en devise à long et court terme Ba3/Not Prime ont été confirmées pour la CRRH-UEMOA. Dans le même temps, Moody's a changé la perspective de l'émetteur de négative à stable. L'action de notation fait suite au changement de Moody's dans la perspective de la note d'émetteur Caa2 du gouvernement du Mali de stable à négative. Elle reflète la levée des sanctions économiques et financières imposées au gouvernement du Mali par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) début janvier 2022. La levée des sanctions sur les paiements transfrontaliers réduit les risques de liquidité et de crédit auxquels est confronté le système bancaire malien, auquel la CRRH- UEMOA est directement exposée. La décision de Moody's de faire passer la perspective de l'entité de négative à stable reflète également l'évaluation de l'agence de notation selon laquelle la solidité de l'environnement opérationnel de la CRRH- UEMOA reste globalement inchangée et soutient la performance financière résiliente de l'entreprise.

L'affirmation par Moody's des notations à long terme de la CRRH- UEMOA reflète la solide qualité des actifs de la société, soutenue par une structuration prudente de ses prêts, une échéance actif-passif assortie, une liquidité solide et une capitalisation adéquate. En décembre 2021, la CRRH- UEMOA a déclaré un ratio fonds propres corporels ordinaires (TCE) sur actifs corporels gérés de 8,6 %. Par ailleurs, les dettes subordonnées quasi-equity (qui ne sont pas incluses dans le TCE) représentent environ 17,5% des actifs corporels gérés. Les actifs liquides de l'entreprise par rapport à l'actif total s'élevaient à 45,4 %. L'évaluation autonome de la CRRH



- UEMOA saisit également les défis de l'activité monoline de la CRRH- UEMOA qui limite considérablement sa valeur de franchise et sa rentabilité ; ainsi que de l'environnement opérationnel de l'UEMOA et du risque de contrepartie relativement élevé des banques dont elle refinance les prêts hypothécaires.

Le CFR à long terme Ba2 de la CRRH - UEMOA intègre deux crans d'augmentation du soutien aux affiliés par rapport à l'évaluation autonome b1 de l'entreprise, reflétant l'évaluation de Moody's d'une forte probabilité de soutien aux affiliés en cas de besoin de la part de son sponsor et principal actionnaire, la Banque ouest-africaine de développement. (BOAD, écurie Baa1). Malgré la baisse de la participation de la BOAD dans la CRRH-UEMOA (15% en juin 2022 contre 22% en 2010), l'entité reste d'une importance stratégique pour la BOAD et les États membres de l'UEMOA compte tenu de son rôle dans la promotion et le développement du crédit hypothécaire résidentiel dans le Région UEMOA. La forte probabilité de soutien reflète également les fortes interconnexions opérationnelles et financières entre les deux institutions. La notation d'émetteur en monnaie locale à long terme Ba2 de la CRRH - UEMOA est alignée sur son CFR à long terme Ba2. La notation d'émetteur en devises à long terme de la CRRH-UEMOA est plafonnée par le plafond en devises à Ba3. Pour évaluer le plafond en devises applicable à la CRRH - UEMOA, Moody's utilise le plafond moyen pondéré des pays dans lesquels la CRRH- UEMOA opère. Le plafond en devises par pays appliqué à la CRRH- UEMOA reflète

le risque de convertibilité et de transférabilité des devises dans la région.

Les facteurs pouvant entraîner une amélioration ou une dégradation des notations

Selon le communiqué de Moody's, une pression à la hausse sur les notations est peu probable à ce stade, mais pourrait résulter d'un renforcement significatif de l'environnement opérationnel régional de l'entreprise dans la région de l'UEMOA, qui pourrait être indiqué par une amélioration des notations des emprunteurs souverains de la région, combinée à une augmentation significative de la capitalisation et de la rentabilité de la CRRH- UEMOA. Une pression à la baisse sur les notations pourrait se développer, selon Moody's, à partir d'une nouvelle baisse importante de la participation de la BOAD dans la CRRH- UEMOA, ce qui pourrait entraîner un affaiblissement de la capacité opérationnelle de la BOAD ou de sa volonté de fournir un soutien en cas de besoin ; ou une détérioration de la capacité de la BOAD à fournir un soutien en cas de besoin, comme cela pourrait être indiqué par une dégradation des notations de la BOAD, ou une détérioration importante de l'environnement opérationnel régional de l'entreprise dans la région de l'UEMOA, comme cela pourrait être signalé par une dégradation des notes des souverains de la région ; ou un changement important dans les opérations et/ou le modèle d'affaires de la CRRH- UEMOA, entraînant un profil de crédit plus faible ; ou encore un affaiblissement de la qualité des actifs ou de la capitalisation de la société.

Lutte contre l'insécurité maritime**L'UE et ses Etats membres, partenaires du Bénin dans ses efforts**

A l'occasion de la présence de deux frégates européennes au large de Cotonou dans le cadre de la « Présence Maritime Coordonnée », l'Union européenne au Bénin organise ce 26 septembre au Port autonome de Cotonou pour les partenaires béninois, une visite guidée à bord et une présentation par les capitaines de la frégate française de surveillance « Germinal » et de la frégate italienne « Marceglia » des capacités des vaisseaux ainsi que de leur mission dans le Golfe de Guinée. Cette visite montre l'engagement continu de l'Union européenne (UE) et de ses États membres aux côtés du Bénin et des Etats du Golfe de Guinée dans le secteur de la sécurité maritime.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Cotonou le 26 septembre 2022

L'Union européenne et ses Etats membres, partenaires du Bénin dans ses efforts de lutte contre l'insécurité maritime

A l'occasion de la présence de deux frégates européennes au large de Cotonou dans le cadre de la « Présence Maritime Coordonnée », l'Union européenne au Bénin organise ce 26 septembre au Port autonome de Cotonou pour les partenaires béninois, une visite guidée à bord et une présentation par les capitaines de la frégate française de surveillance « Germinal » et de la frégate italienne « Marceglia » des capacités des vaisseaux ainsi que de leur mission dans le Golfe de Guinée. Cette visite montre l'engagement continu de l'Union européenne (UE) et de ses États membres aux côtés du Bénin et des Etats du Golfe de Guinée dans le secteur de la sécurité maritime.

RENFORCER LA SECURITE MARITIME DANS LE GOLFE DE GUINEE

La sécurité et la prospérité mondiale deviennent de plus en plus dépendantes de lignes de communication maritimes libres et sûres. L'UE et ses Etats membres sont déterminés à défendre les principes de la liberté de navigation tels que prévus par le droit international, et par conséquent engagés dans la sécurité maritime autour du globe. Le Golfe de Guinée est une importante zone maritime qui couvre 6,000 km de côtes. Chaque jour, environ 1 500 navires de pêche, navires citernes et cargos naviguent dans ses eaux. La piraterie, la pêche illégale non déclarée et non réglementée (IUU), les trafics illégaux, la dégradation environnementale, et la sécurité des ports demeurent des défis pour la sécurité maritime et la liberté de navigation, et au final une menace majeure pour le développement économique de toute la région.

LE BENIN ENGAGÉ DANS LA LUTTE CONTRE L'INSECURITE MARITIME

Le Bénin s'est engagé depuis de nombreuses années en faveur de la sûreté et la sécurité maritimes. D'importants efforts ont été fait par les autorités béninoises pour assurer une couverture totale de surveillance de l'espace maritime national. Ainsi, en 2013, le Bénin a élaboré la Stratégie nationale de protection, de sécurité et de sûreté maritime (SNPSSM). Il a été ensuite institué en 2014 une Autorité nationale chargée de l'action de l'Etat en mer (Ancaem) dirigée par le Préfet maritime qui coordonne l'action en mer des administrations et veille à la mise en œuvre de la SNPSSM. Cette dernière est sur le point d'être remplacée par une nouvelle Stratégie afin de répondre aux nouveaux enjeux internationaux pour l'essor de l'Economie bleue.

Conscient de la nécessité de présenter un front uni, le Bénin a renforcé la coopérations régionale et est par ailleurs engagé dans une opération de sécurisation conjointe de la zone « E » avec le Nigéria et le Togo, dont la marine nationale béninoise assure le commandement opérationnel. Le protocole d'accord de cette opération conjointe avait été signé en 2018 entre les pays de la zone « E » et dans le golfe de Guinée, et l'opération a pu prendre son envol le 22 novembre 2021.

L'APPUI DE L'UNION EUROPEENNE DANS LE SECTEUR

L'UE a adopté depuis le 17 mars 2014, une stratégie relative au Golfe de Guinée afin d'accompagner les efforts consentis par la région et ses États côtiers pour relever les nombreux défis liés à l'insécurité maritime et à la criminalité organisée.

L'engagement commun de l'UE et ses Etats membres se reflète dans plusieurs opérations majeures en mer organisées dans le cadre de la Politique Commune de Sécurité et de Défense et, dans le cas du Golfe de Guinée, par les Présences maritimes coordonnées (CMP).

Le lancement des CMP en 2021 avait été stimulé par la dégradation de la sécurité maritime dans le Golfe de Guinée, en particulier dû à un accroissement sans précédent de l'enlèvement et séquestration d'équipages.

En 2021, dix frégates de surveillance de cinq Etats membres de l'UE avaient participé et ainsi assuré une présence continue toute l'année, avec au moins une frégate et jusqu'à cinq frégates patrouillant en même temps dans la région.

PLUS FORTS ENSEMBLE: COOPERATION, CAPACITES, ECHANGE D'INFORMATON

Face aux défis croissants dans le Golfe de Guinée, l'UE et les pays côtiers ont approfondi la coopération. Les CMP qui appuient « l'Architecture de Yaoundé » s'inscrivent en complémentarité avec différentes initiatives de sécurité maritime financées par la Commission européenne :

- Le projet européen GoGIN vise à renforcer les centres maritimes. Le partage de l'information entre les administrations, les pays et les partenaires joue en effet un rôle crucial pour anticiper les incidents et actes criminels et mieux les combattre. La plateforme digitale YARIS, développée par le projet en collaboration avec les centres partenaires, est une réponse concrète à cette nécessité de partage.
- Dans la même lignée, le projet SEACOP soutient les efforts des pays partenaires en vue de la constitution d'unités conjointes (police, douane, gendarmerie, marines) de contrôles portuaires s'appuyant elles même sur des Unités de renseignement maritime. Le Bénin bénéficie de ce projet depuis le lancement de la première phase en 2012 jusqu'à la phase actuelle du SEACOP V. Le 29 juillet 2022, SEACOP a participé à la signature du protocole d'entente entre les agences nationales du Bénin impliqués.
- Le Projet d'Appui à la sécurité maritime intégrée en Afrique de l'Ouest (SWAIMS) s'articule, quant à lui, autour de deux volets : (i) les cadres juridiques, de gouvernance et d'application des lois en vue d'appuyer plus efficacement la sécurité maritime ; et (ii) les capacités opérationnelles d'application des lois à travers des formations institutionnelles et techniques. Des études sur le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et les flux financiers illicites liés à la criminalité maritime dans le golfe de Guinée développées en étroite collaboration avec nos partenaires sont en cours de validation dans chacun des pays.
- Le programme PESCAO soutient les États de l'Afrique de l'Ouest dans le renforcement du secteur de la pêche, la lutte contre la pêche non réglementée, non déclarée et illégale et la mise en œuvre des mesures de protection des stocks de poissons. Il a permis une analyse du cadre juridique des pays de la Commission sous-régionale des pêches (CSR) et du Comité des pêches du Centre-Ouest du Golfe de Guinée (CPCO), y compris le Bénin, sur la pêche illicite (2017) et la remise d'équipements système de surveillance par satellite (VMS) des navires de pêche à la Direction de la Production Halieutique (mars 2021).

Compte tenu des progrès significatifs réalisés, l'UE a décidé le 21 février 2022 de prolonger de deux ans la mise en œuvre du projet de CMP dans le Golfe de Guinée.

L'UE et ses Etats membres réaffirment leur volonté d'accompagner le Bénin dans son engagement pour la sécurité maritime et la liberté de navigation.

Pour plus d'informations: delegation-benin@eeas.europa.eu ou au (00 229) 21 31 26 17 ainsi que le site Web : http://eeas.europa.eu/delegations/benin_fr

Gironde

Inquiétude autour du rachat de l'usine Magna à Blanquefort

Inquiétudes autour du site industriel Magna (ex-Getrag Ford Transmissions) à Blanquefort, près de Bordeaux. Le fonds d'investissement allemand Mutares, qui multiplie les acquisitions de sites industriels automobiles, a annoncé vendredi avoir déposé une offre de rachat auprès de Magna, qui doit être effective « au 31 décembre » prochain, selon un communiqué de plusieurs syndicats. L'usine Magna, fabricant de boîtes de vitesse pour Ford, emploie quelque 740 personnes. « Si Magna, depuis le rachat du site en 2020, a toujours clairement affirmé que le groupe n'investirait jamais à Bordeaux, Ford, en revanche, s'est engagé sur un contrat commercial jusqu'en 2027, rappellent les syndicats dans un communiqué. Nous attendons donc de Ford qu'il maintienne son engagement sur le site de Blanquefort jusqu'en 2027. »



deux Métropole a exprimé « sa vive inquiétude. » « Bordeaux Métropole et la ville de Blanquefort prennent acte de la situation qui a été annoncée sans aucune information préalable et qui s'inscrit dans le prolongement d'une série noire sur la zone industrielle de Blanquefort », indiquent les collectivités dans un communiqué, faisant référence à la fermeture de l'usine Ford, située sur la même zone d'activités, en 2019. « Bordeaux Métropole demande que ce site qui génère plus de 200 millions d'euros de chiffre d'affaires par an, et qui bénéficie d'un savoir-faire reconnu dans le monde des équipementiers automobiles, puisse avoir un avenir. Les institutions

locales feront preuve de la plus grande vigilance quant au projet industriel qui sera présenté et au dialogue qui sera mis en place avec elles. Elles seront également particulièrement attentives aux impacts de cette décision notamment sur l'emploi. » Bordeaux Métropole et la ville de Blanquefort demandent « que les repreneurs viennent très rapidement leur présenter leurs projets industriels pour le site. » « Nous attendons de Mutares l'arrivée concrète de nouveaux projets, afin de maintenir l'effectif actuel », conclut de son côté l'intersyndicale.

20 MINUTES

Croissance

L'OCDE bien moins optimiste que la France sur les prévisions 2023

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), basée à Paris, a publié, ce lundi, ses dernières projections pour l'économie mondiale. Et elles ne sont pas des plus optimistes... L'économie française devrait croître de 0,6 % l'an prochain, selon l'OCDE. Un niveau bien inférieur à l'anticipation de 1 % sur laquelle table le gouvernement, qui présente le même jour son budget 2023. L'OCDE a revu en baisse, de 0,8 point, sa précédente prévision française, remontant à juin, L'ampleur du ralentissement dans le secteur manufacturier fait craindre « une généralisation prochaine de la contraction à l'ensemble du secteur privé », ce qui augmente les risques de récession dans l'Hexagone. La France devrait, par ailleurs, subir le contrecoup du plongeon économique de son principal partenaire dans ce domaine, l'Allemagne.



Pour l'Europe

L'Allemagne va, ainsi, basculer en récession l'an prochain, prévoit l'OCDE. Pour l'ensemble des Etats de la zone euro, la croissance n'est attendue qu'à 0,3 % l'an prochain, contre 1,6 % précédemment anticipé. L'Europe subit de plein fouet le marasme économique causé par la guerre en Ukraine, qui entre dans son huitième mois, et a engendré une flambée des prix énergétiques et de sérieuses craintes quant à l'approvisionnement en gaz à l'approche de l'hiver. Bien qu'elle table sur une crois-

sance plus robuste que précédemment anticipé pour 2022 en zone euro, l'OCDE alerte sur des « risques de baisse de production dans plusieurs Etats européens durant les mois d'hiver ».

Pour le monde

Au-delà de l'Europe, c'est la croissance mondiale qui sera moins forte en 2023 que prévu auparavant : l'OCDE prévoit désormais une progression du PIB mondial de 2,2 % l'an prochain, contre 2,8 % encore anticipé en juin.

20 Minutes

Ethiopie

Le chinois Light House Garment construira une nouvelle usine textile dans le parc industriel d'Adama



En Ethiopie, l'industrie textile est l'un des principaux contributeurs aux recettes d'exportation du secteur manufacturier. Avec un environnement favorable aux investissements, ce segment attire de plus en plus d'opérateurs étrangers. En Ethiopie, l'entreprise chinoise Light House Garment présente notamment sur le segment des vêtements et produits textiles, a signé le 23 septembre dernier un contrat de bail avec la Société de développement des parcs industriels (IPDC), pour installer une nouvelle unité, rapporte le média local Ethiopian monitor. D'un coût total de 216 millions de birrs (4 millions \$), elle sera établie sur un domaine de 5 500 m² dans le parc industriel d'Adama basé dans la région d'Oromia. Selon les autorités, la production sera pour l'essentiel écoulee sur le marché éthiopien. « L'entreprise prévoit de fournir 70 % de ses produits au marché local et d'exporter les 30 % restants », explique Chan Wanbing, PDG de Light House Garment. Selon le responsable, cet investissement permettra en outre de générer un chiffre d'affaires annuel de 954 millions de birrs (18 millions \$) par an. En ce qui concerne les retombées socio-économiques, l'usine fournira des opportunités d'emploi pour plus de 600 personnes. Globalement, ce projet vient renforcer davantage la mainmise de la Chine sur l'industrie textile éthiopienne. En effet, l'empire du Milieu est déjà le plus grand contributeur aux investissements dans le secteur, comptant pour 45 % des montants enregistrés au cours des sept premiers mois de 2022, selon les données de l'exécutif. En Ethiopie, l'industrie textile a généré 181,4 millions \$ de recettes en 2021/2022. Le pays ambitionne de faire passer ces revenus à 250 millions \$ en 2022/2023.

Nouveau programme de réformes

Le FMI entame une mission de deux semaines au Ghana pour poser les bases

En juillet dernier, le Ghana annonçait son intention de recourir au FMI pour un programme de financement. Pour ce faire, une équipe du Fonds a entamé des consultations avec les autorités, qui dureront jusqu'au 7 octobre prochain. Une équipe du Fonds monétaire international (FMI) vient d'entamer une mission au Ghana, afin de définir les contours du nouveau programme de réformes demandé par les autorités du pays. L'annonce a été faite par l'institution dans un communiqué publié, le dimanche 25 septembre. « Une équipe du Fonds monétaire international (FMI), dirigée par Stéphane Roudet, chef de mission pour le Ghana, se rendra à Accra du 26 septembre au 7 octobre pour poursuivre les discussions avec les autorités ghanéennes sur les politiques et les réformes qui pourraient être soutenues par un accord de prêt du FMI », indique le communiqué de l'institution. Cette annonce intervient quelques mois après que Accra a annoncé son intention de recourir à l'aide du FMI pour se sortir de la crise économique qu'il traverse. La décision qui vient à contre-courant du « Ghana Beyond Aid » promu depuis 2018 par le président Nana Akufo-Addo était justifiée par une crise inflationniste importante, sur fond de hausse de la dette, qui a exacerbé les tensions sociales dans le pays. « Nous comprenons l'urgence, et nous agissons aussi vite que possible », avait d'ailleurs fait savoir Kristalina Georgieva, directrice générale de l'institution. D'après la présidence ghanéenne, le programme de soutien économique devrait être conclu avant la fin de l'année en cours, et devrait permettre à Accra de bénéficier d'un financement d'environ 3 milliards \$.



Nigeria

L'USDA annonce un programme de 22 millions \$ au profit de la chaîne de valeur du cacao

Le Nigeria est le troisième producteur de cacao en Afrique derrière la Côte d'Ivoire et le Ghana. Si dans le pays, la filière est la principale source de revenus du secteur agricole, sa performance reste encore en deçà de son potentiel. Au Nigeria, le Département américain de l'agriculture (USDA) allouera 22 millions \$ pour financer la mise en œuvre d'un projet visant à renforcer la chaîne de valeur du cacao au cours des cinq prochaines années. C'est ce que rapporte le média Daily post citant un communiqué publié le 23 septembre. L'enveloppe annoncée sera utilisée par Lutheran World Relief, une ONG œuvrant pour le développement durable et l'aide humanitaire dans le cadre du programme « Food for progress » de l'agence américaine. D'après Gerald Smith, Conseiller pour les affaires agricoles de la mission américaine au Nigeria, cette initiative qui sera axée sur la promotion des pratiques agricoles résilientes au changement climatique, aidera près de 68 000 petits agriculteurs à améliorer leur productivité. Elle devrait en outre contribuer à améliorer leurs accès aux intrants, aux financements, aux capacités techniques adéquates et aux marchés d'exportation. Selon le responsable, les interventions seront menées dans les zones de production à fort potentiel situées dans les Etats d'Abia, Cross River, Ekiti, Akwa Ibom, Ondo et Osun. Plus largement, ce projet viendra appuyer les efforts entrepris par l'exécutif qui a récemment décidé d'impliquer à nouveau le secteur public pour stimuler une filière qui depuis sa libéralisation en 1982, stagne. Au Nigeria, la production de fèves tourne en moyenne autour de 270 000 tonnes par an. Le pays prévoit de porter ce volume à plus de 500 000 tonnes à l'horizon 2024.

Ecofin du 23 Septembre 2022

BRVM 10 163,29

Variation Jour ↓ -0,41 %

Variation annuelle ↑ 6,37 %



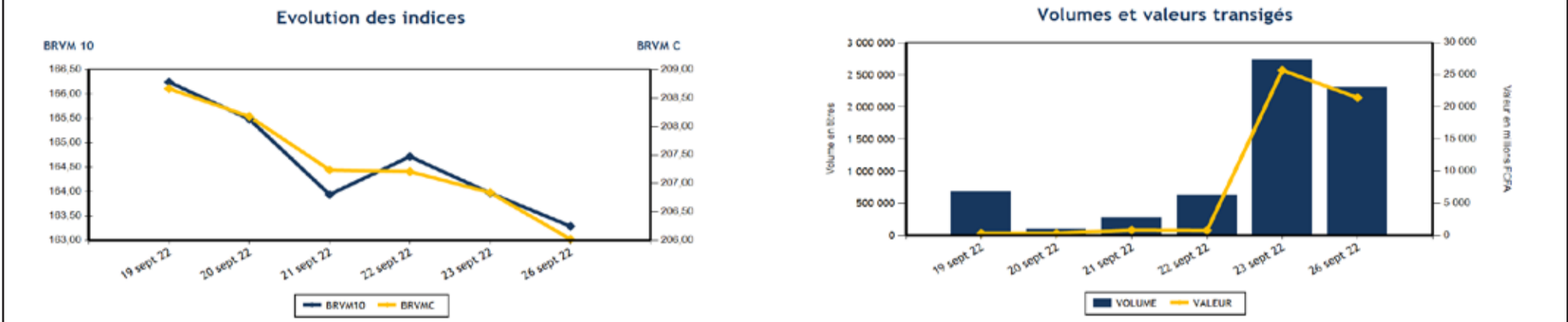
BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

N° 184 lundi 26 septembre 2022 Site : www.brvm.org

BRVM Composite 206,02

Variation Jour ↓ -0,40 %

Variation annuelle ↑ 1,85 %



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	6 201 529 591 523	-0,40 %
Volume échangé (Actions & Droits)	203 936	0,23 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	434 007 391	6,11 %
Nombre de titres transigés	42	0,00 %
Nombre de titres en hausse	11	10,00 %
Nombre de titres en baisse	14	-6,67 %
Nombre de titres inchangés	17	0,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SAFCA CI (SAFC)	850	6,92 %	0,00 %
AIR LIQUIDE CI (SIVC)	850	6,25 %	-5,03 %
SUCRIVOIRE (SCRC)	1 100	4,76 %	14,58 %
SMB CI (SMBC)	6 300	4,13 %	-8,70 %
SETAO CI (STAC)	1 400	2,19 %	91,78 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	8 270 920 472 971	-0,15 %
Volume échangé	2 103 124	-17,06 %
Valeur transigée (FCFA)	21 020 463 694	-16,91 %
Nombre de titres transigés	12	-20,00 %
Nombre de titres en hausse	1	0,00 %
Nombre de titres en baisse	2	100,00 %
Nombre de titres inchangés	9	-30,77 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
CROWN SIEM CI (SEMC)	690	-7,38 %	-9,80 %
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE (SIBC)	4 605	-4,06 %	15,56 %
TOTAL SN (TTLS)	2 305	-2,54 %	16,71 %
TRACTAFRIC MOTORS CI (PRSC)	3 600	-2,31 %	-14,29 %
TOTAL CI (TTLC)	2 250	-2,17 %	7,14 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	106,20	0,13 %	-3,55 %	16 351	29 798 830	26,70
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	476,12	-0,02 %	6,08 %	6 781	71 344 430	9,55
BRVM - FINANCES	15	77,77	-0,83 %	0,83 %	147 810	235 296 781	7,49
BRVM - TRANSPORT	2	449,10	0,00 %	-27,81 %	605	1 086 775	7,20
BRVM - AGRICULTURE	5	298,82	-0,26 %	22,81 %	4 465	32 376 290	5,78
BRVM - DISTRIBUTION	7	370,76	-0,65 %	-9,00 %	27 858	64 012 435	27,68
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 727,43	2,19 %	91,78 %	66	91 850	16,81
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	8,06	
Taux de rendement moyen du marché	7,23	
Taux de rentabilité moyen du marché	7,43	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	104	
Volume moyen annuel par séance	1 072 290,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	1 763 962 735,97	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	34,71	
Ratio moyen de satisfaction	41,51	
Ratio moyen de tendance	119,58	
Ratio moyen de couverture	83,63	
Taux de rotation moyen du marché	0,02	
Prime de risque du marché	6,48	
Nombre de SGI participantes	28	

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Valeur annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat



BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E
 Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18, Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan
 Tél : +225 20 32 66 85 / 86, Fax : +225 20 32 66 84, Mail : brvm@brvm.org, Site Web : www.brvm.org

UCA
 UNITED CAPITAL FOR AFRICA S.A.

Av. proche, rue en face de l'église Saint Michel allant vers Caboma, Immeuble Comète lot 202 parcelle « d », Cotonou - BENIN

001 BP 8690 RP
uca@ucasgi.com
 (229) 21 31 00 21 / 61 18 18 00
 (229) 21 31 00 21
www.ucasgi.com

SGI - BENIN

Carré 211 St Michel
 immeuble SGI-Bénin 01 BP
 4546 Cotonou.
 Tél : (229) 21 31 15 41
 21 31 15 71

BOA CAPITAL SECURITIES
 Groupe BMCE BANK

Siège BOA Benin,
 Boulevard de France
 Tel : (229)
 21315343/64182121

SOCIETE DE BOURSE
 AGI

Immeuble de l'Africaine des Assurances
 Face à la Direction de l'Emigration Immigration
 01 BP 8668 RP Cotonou
contact@sgi-agi.com
 +229 21318733
 +229 21316066

AFRICABOURSE

Avenue Steinmetz Face
 Immeuble Air Gabon 01 BP
 6002 COTONOU BENIN
 Tél : (229) 21 31 88 35 /
 21 31 88 36

BIIC Financial Services
 Société de gestion et d'intermédiation

Boulevard Saint Michel
 Immeuble Agence BIIC Dantokpa
 01 BP. 7700 Cotonou
 Tél. +229 21324875
 Tél. +229 21324876
sgjifs@biic-financialservices.com

Quelques pharmacies à Cotonou

N°	NOM DE LA PHARMACIE	TELEPHONE	ARR
1	SILOE DEGAKON	99070606	1ER
2	SURU-LERE	64341313/99480846	
3	TANTO	64104471	
4	REINE DES GRÂCES	95360822	2EME
5	ADETONA LOMNAVA	94012397	3EME
6	AGBODJEDO	63425131/61822725	
7	LA BENINOISE	60502956/21377190/21330646	4EME
8	NOUVELLE PHARMACIE DE L'HABITAT	63045618/99947477/95508789	
9	ATINKANMEY	94012392/60019772	5EME
10	GANJI	95943682/60805039	
11	ZONGO	95846920	
12	DES 4 THERAPIES	21323330/98846095	6EME
13	JERICHO	95846914	
14	SAINTE EUPHRASIE DE VOSSA	69510000	
15	MAHUTON	52018944	
16	AMEN	63016565/67309529	7EME
17	MARINA	94018724	8EME
18	SAINTE GABRIEL	95605656	
19	KINDONOU	21380115	9EME
20	DE L'AMITIE	21380512/95869239	10EME
21	NOUVELLE PHARMACIE FIFADJI	62646802	
22	VEDOKO	94018722	
23	DE LA PAIX	21303865/97604362	11EME
24	LA MADONE	95338399/94013982	12EME
25	SAINTE LOUIS	95859686	13EME
26	LES PYLONES	66826813/95924231	
27	LULI LULI	98656060	

Jours du marché Dantokpa

Septembre 2022
Vendredi 2 Septembre 2022
Mardi 6 Septembre 2022
Samedi 10 Septembre 2022
Mercredi 14 Septembre 2022
Dimanche 18 Septembre 2022
Jeudi 22 Septembre 2022
Lundi 26 Septembre 2022
Vendredi 30 Septembre 2022

Taux de change

Devises étrangères	Franc CFA (1Xof)
Dollar (USD)	652,73
Euro	655,95
Livre Sterling (GBP - Grande Bretagne)	775,87
Naira (NGN - Nigeria)	1,57
Cedi (GHS - Ghana)	80,69
Rand (ZAR - Afrique du Sud)	38,18
Yen (JPY)	4,7
Yuan (CNY)	97,15
Rouble russe (RUB)	10,44
Franc Suisse (CHF)	665,26
Franc Guinéen (GNF)	0,07
Roupie indienne (INR)	8,2
Droits de tirage spéciaux (FMI)	856,57
Or (XAU)	1131857,00
Argent (XAG)	12480,68

Prix des produits de première nécessité appliqués dans les marchés

produits	Unité de mesure	Prix (en FCfa)
Maïs	Tongolo	250
Mil	Tongolo	350/400
Gari ordinaire	Tongolo	350
Gari fin	Tongolo	400
Haricot rouge	Tongolo	650
Haricot blanc	Tongolo	700/800
Arachide décort. Gros grains	Tongolo	800
Piment vert (gbataki)	Tongolo	500
Tomate fraîche	Grand Panier	40.000/50.000
Oignon p m g	Panier (40)	1500/2000/3000
Farine de cossette d'igname	Tongolo	1000
Sésame qualité supérieure	Tongolo	1000
Sel marin local	Tongolo	350
Sel marin importé	Tongolo	350
Sucre en morceau	Paquet	600
Sucre en poudre	1kg	500
Riz ordinaire	Tongolo	Entre 500 et 900
Huile d'arachide locale	1litre	1400
Huile végétale importée	1litre	1700
Huile rouge locale	1,5litre	1000
Igname ordinaire	Tas	3500
Igname à piler	Tas	4500
Savon palmida	1pain	200
Lait concentré sucré BB et autres	250g	400/500
Lait concentré sucré Jago	Plus d'1kg	1200
Lait concentré non sucré Peak	250g	450
Sardine à huile	250g	500
Couscous Sipa	500g (en sachet)	850
Spaghetti Matanti	250g/500g (en sachet)	300/450
Coquille Maman et autres	250g/500g (en sachet)	300/450
Concentré de tomate	150g/250g/1kg	125/275/450/1900
Banane	Régime	Entre 3000 et 4000
Œuf	Plateau	2400/2600

Source : Quotidien l'Economiste du Bénin, fait le 27/09/ 2022

Cours des matières Premières Mardi 27 Septembre 2022

Matière première	Mois	Dernier	Var.	Var. %	Heure
Or	Août 2022	1.731,95	-10,35	-0,59%	21:17:03
XAU/USD		1.733,77	-8,57	-0,49%	21:17:32
Argent	Sept 2022	19,067	-0,169	-0,88%	21:17:11
Cuivre	Sept 2022	3,4242	-0,0978	-2,78%	21:17:32
Platine	Oct 2022	857,90	-24,90	-2,82%	21:17:32
Palladium	Sept 2022	2.137,50	-19,10	-0,89%	21:17:01
Pétrole brut WTI	Août 2022	103,61	-1,18	-1,13%	21:17:32
Pétrole Brent	Sept 2022	106,57	-0,45	-0,42%	21:17:32
Gaz naturel	Août 2022	6,429	+0,395	+6,55%	21:17:14
Fioul	Août 2022	3,7730	+0,1001	+2,73%	21:17:28
Essence RBOB	Août 2022	3,4612	+0,0141	+0,41%	21:17:28
Gasoil Londres	Août 2022	1.123,00	+49,50	+4,61%	21:17:26
Aluminium		2.380,00	-72,00	-2,94%	19:25:38
Zinc		3.049,50	-32,00	-1,04%	19:27:17
Nickel		21.880,00	+132,50	+0,61%	19:55:12
Cuivre		7.611,00	-179,00	-2,30%	19:30:02
Blé américain	Sept 2022	855,30	-35,70	-4,01%	20:20:06
Riz Paddy	Sept 2022	16,532	+0,077	+0,47%	20:20:06
Maïs américain	Sept 2022	635,00	+1,75	+0,28%	20:19:59
Soja américain	Août 2022	1.519,12	+6,12	+0,40%	20:19:57
Huile de Soja américaine	Déc 2022	61,28	+0,79	+1,31%	20:19:56
Farine de soja	Déc 2022	400,10	-3,60	-0,89%	20:20:06
Coton américain	Déc 2022	94,88	-0,75	-0,78%	20:20:01
Cacao américain	Sept 2022	2.378,00	+60,00	+2,59%	19:29:00
Café US C	Sept 2022	212,92	-7,53	-3,42%	19:30:04
Café de Londres	Sept 2022	1.968,00	-2,00	-0,10%	18:30:07
Sucre américain	Oct 2022	18,92	-0,10	-0,53%	18:59:00
Jus d'orange	Sept 2022	164,18	+0,63	+0,39%	20:00:07
Bétail	Août 2022	136,30	+2,35	+1,75%	20:04:59
Porc	Juill 2022	113,18	+0,32	+0,29%	20:04:57
Bovins d'engraissement	Août 2022	174,96	+2,48	+1,44%	20:05:04
Bois de construction	Juill 2022	663,00	+4,00	+0,61%	20:39:44
Avoine		486,10	+1,90	+0,39%	20:19:17

Prix des produits hydrocarbures et gaz

Produits	Unité de mesure	Prix (en FCfa)
Essence	1l	600
Pétrole	1L	851
Gasoil	1L	668
Mélange	1L	615
Gaz domestique	6kg (petite bouteille)	4770
	12,5kg (moyenne bouteille)	9900
	18kg (grande bouteille)	14.300
Huile à moteur (essence)	Bidon (1L)	2.900
	Bidon (4L)	9.590
Huile à moteur (diésel)	Bidon de 4Littres	10.535
Huile à moteur (Atf boîte automatique)	2littres	6.320
Huile à moteur (à pont EP 90)	2Littres	6.130
Huile à moteur en vrac	1Litre	2.265
Huile à moteur diesel	1Litre	2.165
Huile à 2 temps en vrac	1L	1.635
Graisse	0,400g	2.940
Eau distillée	1,5L	850
Eau de refroidissement	Bidon (1,5L)	1.600
	Bidon (5L)	5.000
Electrolyte	5L	4.000
E140 en vrac	1L	2.175
E140 camion et 4X4	Bidon de 2L	6.295

Source : Station « JNP » Mardi 27 Septembre 2022

Les marchés locaux qui s'animent par huitaine

Departements	Lieux	Noms	Jours	
Alibori	Malanville	Malanville	dimanche	
	Ségbana	Ségbana	dimanche	
	Bérébouaye	Bérébouaye	samedi	
	Malanville	Malanville	samedi	
	Karimama	Karimama	vendredi	
		Matéri	Matéri	jeudi
		Tanguiéta	Tanguiéta	lundi
Cobly		Cobly	mercredi	
	Gaouga	Gaouga	mardi	
	Kassoua	Kassoua	mardi	
Mono	Grand-Popo	Grand-Popo	mardi	
	Agoué	Agoué	mercredi	
Zou	Djalloukou	Djalloukou	dimanche	
	Massi	Massi	dimanche	
	Agouna	Agouna	mardi	
	Ikèmon	Ikèmon	mercredi	
Borgou	Gogounou	Gogounou	dimanche	
	Bembéréké	Bembéréké	jeudi	
	Kalalé	Kalalé	jeudi	
	Tchaourou	Tchaourou	lundi	
	Tchikandou	Tchikandou	mardi	
	Fô-Bouré	Fô-Bouré	mercredi	
	Sokka	Sokka	mercredi	
	Parakou	Azeke	samedi	
	N'Dali	N'Dali	samedi	
	Dunkassa	Dunkassa	vendredi	
Collines	Ouèdèmè	Ouèdèmè	dimanche	
	Ouessè	Ouessè	jeudi	
	Gobada	Gobada	lundi	
	Savè	Savè	lundi	
	Tchetti	Tchetti	lundi	
	Glazoué	Glazoué	mercredi	
	Lahotan	Lahotan	mercredi	
	Donga	Bénin	Bénin	jeudi
Tokotoko		Tokotoko	lundi	

Développement du secteur privé

La CCI Bénin outille 1000 MPME via le projet E-TCHITE

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCI Bénin) organise du 22 septembre au 3 octobre 2022 à Cotonou des ateliers pour renforcer la résilience numérique des Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) béninoises. C'est à travers son projet de digitalisation des Micros, Petites et Moyennes Entreprises au Bénin dénommé « e-tchité » financé par l'Agence Française de Développement/Expertise France que les ateliers d'information et de sensibilisation de 1000 MPME auront lieu.

● Falco VIGNON

Soutenir la transformation digitale des MPME pour favoriser la continuité des activités pendant, après la pandémie de Covid-19 et tout choc extérieur. C'est l'objectif général du projet « e-tchité » à travers lequel la CCI Bénin a lancé ces ateliers d'information, de sensibilisation au profit des 500 entreprises bénéficiaires. En effet, la pandémie de la COVID-19 a mis à rude épreuve l'écosystème économique béninois avec un fort impact sur les entreprises et les Micro Petites et Moyennes Entreprises. Les différentes études réalisées aussi bien par la CCI Bénin que ses Partenaires Techniques en l'occurrence l'ITC ont révélé que les entreprises ayant fortement investi dans les outils numériques et les technologies de l'information et de la communication, ont plus résisté aux effets de cette pandémie. Au lancement

des ateliers ce vendredi 23 septembre 2022, le Chef Projet, M. Job BIAO, a expliqué que cette attitude de « se relever » porte l'expression « tchité »; laquelle expression rapprochée au numérique donne l'appellation « e-tchité ». Autrement dit, il est question pour les entreprises de se relever grâce au numérique. Il s'agit de Soutenir la transformation numérique des MPME pour favoriser la continuité des activités pendant, après les pandémies et tout choc extérieur ». Le projet intervient dans les régions économiques d'Abomey-Calavi, de Porto-Novo, de Lokossa, d'Abomey, de Parakou et de Natitingou. « Les capacités et compétences en digitalisation de 1 000 MPME béninoises au total seront renforcées sur une durée de 20 mois: 500 MPME par phase. Les bénéficiaires sont les Micro, Petites et Moyennes Entreprises béninoises formelles et informelles avec 50 % de femmes », a précisé le Chef



projet. Pour Joël SOSSA, Consultant en marketing et stratégie digitale, formateur du vendredi 23 septembre 2022 sur le thème « Le marketing et la communication digitale », l'enjeu est de pouvoir être présent sur les canaux digitaux. « Les MPME n'ont pas de gros budgets en matière de communication digitale et les plateformes permettent d'atteindre un grand nombre d'audiences avec un petit budget. Il s'agit de leur donner l'opportunité de pouvoir faire la promo-

tion de leur activité », a-t-il dit. Certaines activités ont été réalisées en amont et qui facilitent la programmation et la tenue des différents ateliers d'information et de sensibilisation. Il s'agit de la conception d'une stratégie de digitalisation des MPME dont le document a été transmis aux principaux acteurs (ministères, structures du secteur privé, etc.) pour amendement. Il s'agit aussi de focus group organisés dans toutes les régions économiques d'intervention de la CCI Bénin du 28 juin au 14 juillet 2022 auxquels ont pris part de nom-

breuses MPME des trois secteurs d'activités à savoir le commerce, l'industrie et les services. Cette activité a permis de collecter leurs besoins en digitalisation qui se résumait à travers sept points. Il s'agit de l'Information et sensibilisation sur la digitalisation ; le Renforcement de capacités en technique de communication et marketing digital ; le Renforcement des capacités pour l'usage du commerce électronique et d'autres plateformes d'opportunités et de mise en relation ; Utilisation d'une application ou logiciel de gestion de la relation client ; l'Utilisation d'une application ou logiciel de gestion d'entreprise en comptabilité, planification, ressources humaines ; la Visibilité sur internet et l'Accès à internet de bonne qualité à coûts réduits. Soulignons que le jeudi 22 septembre 2022, les bénéficiaires du projet « e-tchité » ont échangé avec M. Kowiyi ADJIBADE, Responsable de la Forma-

lisation des Entreprises à l'Agence de Promotion des Investissements et des Exportations (APIEX), sur la thématique « Les procédures de création d'entreprises et les avantages de la formalisation ». Le rendez-vous est pris pour le lundi 03 octobre 2022, sur la thématique « Pourquoi et comment digitaliser son entreprise (Les enjeux) », qui sera développée par Mme Judith LOUIS. Il faut préciser que les capacités et compétences en digitalisation de 1000 MPME béninoises au total seront renforcées sur une durée de 20 mois : 500 MPME par phase. Les bénéficiaires sont les Micro, Petites et Moyennes Entreprises béninoises formelles et informelles avec 50% de femmes. Les lieux d'actions du projet e-tchité sont Cotonou ainsi que les régions économiques d'Abomey-Calavi, de Porto-Novo, de Lokossa, d'Abomey, de Parakou et de Natitingou.

HOROSCOPE finance

Bélier Si vous vous laissez aller à de folles dépenses, vous serez aussitôt dans une impasse. Astreignez-vous à faire des économies et à gérer votre budget avec rigueur. Vous allez bientôt traverser une période de vaches maigres.

Taureau Soyez tout particulièrement prudent aujourd'hui en ce qui concerne le domaine financier, où votre jugement ne sera pas toujours excellent. Evitez d'engager des sommes trop importantes par rapport à vos moyens dans des affaires dont vous n'êtes pas absolument sûr de l'issue. Vigilance également dans le domaine immobilier : un contrat peut ne pas être très net et laisser la porte ouverte à d'épineux problèmes juridiques.

Gémeaux Mercure en cette configuration va vous souffler d'excellentes idées pour améliorer votre niveau de vie ou pour rentabiliser vos économies. Prenez rendez-vous avec votre banquier ; vous pourrez alors, grâce à ses conseils, tirer un bon parti de vos intuitions. Pluton pourra vous valoir une bonne surprise ; mais il vous faudra réagir rapidement pour profiter de l'occasion qui s'offrira à vous.

Cancer Mettez à présent de l'ordre dans vos affaires pécuniaires et faites vos comptes de manière à ne pas être pris ensuite au dépourvu. Une petite rentrée financière n'est pas impossible aujourd'hui. Mais ne vous lancez pas aussitôt dans des dépenses inutiles, faites plutôt fructifier vos fonds !

Lion Journée délicate financièrement. Faites le dos rond et attendez en espérant des jours meilleurs, qui ne sauraient tarder. Ne vous laissez pas entraîner par votre impatience, car vos coups de tête vous feraient tomber dans le vide.

Vierge Un petit voyage serait agréable actuellement et il vous détendrait tout en vous permettant de réaliser l'un de vos buts. Attention cependant de ne pas vider votre compte en banque ! Pour une fois, prenez les conseils de professionnels avisés, d'amis discrets, voire de votre bien-aimé... Les affaires d'argent sont délicates de nos jours !

Balance Cette journée sera relativement calme, marquée surtout par la nécessité de remettre de l'ordre dans vos finances, d'accumuler des biens et de préparer matériellement votre avenir. Evitez cependant de lâcher la proie pour l'ombre et d'hypothéquer le présent sous le prétexte d'assurer vos vieux jours.

Scorpion Votre esprit sera principalement axé sur le gain. En effet, cet aspect de Pluton, qui a trait aux biens et à la fortune, favorisera un renouveau d'appétit pour la richesse et la possession. Votre flair pour les bonnes affaires, petites ou grandes, se développera et s'affinera. Vous saurez apprécier avec lucidité les possibilités de bénéfices dans le domaine de la spéculation et des opérations boursières ou commerciales.

Sagittaire Votre équilibre budgétaire sera protégé par Saturne. Un coup de chance incroyable est d'ailleurs possible. Si vous faites partie des heureux élus qui ont droit à une bonne surprise, restez quand même prudent : placez cet argent au lieu de le dépenser.

Capricorne La réussite matérielle fera partie des dons que vous prodiguera aujourd'hui Mars. Vous pourriez emporter une excellente affaire financière ou gagner une somme conséquente à un jeu de hasard ; n'oubliez pas de consulter votre nombre de chance.

Verseau La planète Saturne en bel aspect vous permettra de vous sentir bien dans votre peau et de connaître la joie de vivre. Il faudra pourtant vous garder d'une certaine euphorie et d'un optimisme béat, qui pourraient vous pousser à laisser-aller. Vous devrez surtout résister à l'impulsion de dépenser, d'acheter des quantités de choses qui ne se révéleront pas indispensables. Prenez note de cet avertissement de Benjamin Franklin : "Si vous achetez ce qui est superflu, vous vendrez bientôt ce qui est nécessaire".

Poissons Vous aurez la possibilité de réaliser des transactions financières profitables, et vous entendrez profiter de cette possibilité au lieu de ne penser qu'à faire la fête. Vous serez aussi en mesure de régler aujourd'hui une affaire litigieuse qui traînait depuis longtemps.

L'économiste

Journal spécialisé d'information d'analyse et d'investigation économique, financière et boursière Edité par l'Agence de

Communication "CHEZ VOUS"
N° 0997 MISP / DC / SG / DAI / SCC du 25 / 10 / 2007
Sikèkòdji zone résidentielle, 2^{ème} rue à droite en quittant le carrefour Marina pour la Mairie de Cotonou, carré N°83
Email : leconomistbenin1@gmail.com
Site : www.leconomistbenin.com

Directeur Général
Léonard DOSSOU
(00229) 95 429 626 / 97 096 417

Assistant du Directeur Général
Calixte ADIYETON
(66 232 545)

Secrétaire caissière
Ella Viviane HOUHEMÉGAN (97 14 85 43)

Directeur de publication

Jules AFFODJI

Rédacteur en chef
Calixte ADIYETON
(66 232 545)

Secrétaire de rédaction

Abdul Wahab ADO
(66656265)

Rédacteurs

Nestor DEHOUINDJI
Félicienne HOUÉSSOU
(96 92 43 46)

Bidosessi WANOU
(67 20 33 27)

Sylvestre TCHOMAKOU
Hubert DOSSOU
Falco Vignon

Raoul Gandaho

(Correspondant Ouémé Plateau)

Mouhamed Bouhari SAÏDOU
(Br. Borgou/Alibori)

Jules Daniel Mahuto
(Correspondant Zou-colline)

Modeste COCO (Consultant)

Représentant de l'Economiste du Bénin en Europe, Bureau de Paris:

Franck Vial, correspondant France de l'Economiste du Bénin

Tel +330671790990
Mail : eco.benin.paris@gmail.com

Directrice commerciale
Rigel BATCHO
(69190880)


Graphiste
Gisèle NOUDAÏKPON
(62323855)

Rémunération

Les clarifications de la DGI sur les revenus exceptionnels

Par circulaire 1403 en date du 19 septembre, le Directeur Général des Impôts (DGI) Nicolas Yènoussi a apporté des clarifications sur l'imposition des rémunérations exceptionnelles conformément au Code général des impôts (CGI) en vigueur en son article 126. Le procédé de calcul y a été détaillé après un rappel de la notion de revenu exceptionnel. L'indice de traitement s'applique à partir de 60.000 FCFA et le total ITS moyen varie de 71.500 à 122.000 selon le revenu, ceci, jusqu'en décembre 2022.

Intégralité de la circulaire



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN
CABINET
SECRETARIAT GÉNÉRAL DU MINISTÈRE
DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS

Tél : 21 30 10 20 - Fax : 21 30 18 51
01 BP : 302 COTONOU - ROUTE DE L'AÉROPORT
www.finances.bj

Cotonou, le 19 SEPT 2022

N°1403/MEF/DC/SOM/DGI/DLC

Salaire moyen = $\{(12 \times 450\,000) + 600\,500\} / 12 = 500\,041,67$
- Détermination de l'impôt mensuel moyen calculé sur 500 041,67 :
Base imposable = 500 000

Barème	Base d'imposition	Taux	Calculs
0 - 60.000	60 000	0%	0
60.000 - 150.000	90 000	10%	9 000
150.000 - 250.000	100 000	15%	15 000
250.000 - 500.000	250 000	19%	47 500
TOTAL ITS moyen			71 500

ITS moyen = 71 500 francs CFA

- Détermination de l'impôt au titre du mois d'avril 2022 :
ITS/avril = ITS moyen x (salaire d'avril + rémunérations exceptionnelles) / salaire moyen
L'intéressé étant admis à la retraite depuis le 31 mars, il n'a pas de salaire en avril. Ses rémunérations du mois d'avril se résument aux seules rémunérations exceptionnelles (indemnités de préavis et de congés payés dans le cadre d'une rupture de contrat de travail), soit 9 000 000.
Pour le calcul, le montant de ces indemnités à prendre en compte est de 9 000 000, (pas d'abattement à appliquer dans le cas d'espèce).
D'où ITS/avril = $71\,500 \times (9\,000\,000) / 500\,041,67 = 1\,286\,892,75$
L'ITS à payer au titre du mois d'avril sera égal à **1 286 893 francs CFA** (montant arrondi à la dizaine de francs le plus proche, conformément à l'article 514 paragraphe 5 du CGI).

b) Illustration 2
Soit un salarié percevant 450 000 francs CFA de salaire mensuel, et ayant perçu le 31 décembre 2021 une prime de fin d'année de 600 500 francs CFA. Il part à la retraite le 31 mars 2022, date à laquelle son dernier salaire lui est versé, puis il reçoit le 15 avril 2022 ses indemnités de fin de carrière d'un montant global égal à 9 000 000 de francs CFA.
L'impôt sur les traitements et salaires dû au titre du mois d'avril sera calculé comme suit :
- Détermination du salaire moyen des 12 derniers mois :
Salaire moyen = $\{(12 \times 450\,000) + 600\,500\} / 12 = 500\,041,67$
- Détermination de l'impôt mensuel moyen calculé sur 500 041,67 :
Base imposable = 500 000

Barème	Base d'imposition	Taux	Calculs
0 - 60.000	60 000	0%	0
60.000 - 150.000	90 000	10%	9 000
150.000 - 250.000	100 000	15%	15 000
250.000 - 500.000	250 000	19%	47 500
TOTAL ITS moyen			71 500

ITS moyen = 71 500 francs CFA

- Détermination de l'impôt au titre du mois d'avril 2022 :
ITS/avril = ITS moyen x (salaire d'avril + rémunérations exceptionnelles) / salaire moyen
L'intéressé étant admis à la retraite depuis le 31 mars, il n'a pas de salaire en avril. Ses rémunérations du mois d'avril se résument aux seules rémunérations exceptionnelles (indemnités de fin de carrière), soit 9 000 000.
Pour le calcul, le montant de ces indemnités à prendre en compte est de 6 750 000, soit après un abattement de 25% $[9\,000\,000 - (9\,000\,000 \times 25\%) = 6\,750\,000]$.
D'où ITS/avril = $71\,500 \times (6\,750\,000) / 500\,041,67 = 965\,169,56$
L'ITS à payer au titre du mois d'avril sera égal à **965 170 francs CFA** (montant arrondi à la dizaine de francs le plus proche, conformément à l'article 514 paragraphe 5 du CGI).

c) Illustration 3

Soit un employé percevant un salaire mensuel de 720 000 francs CFA. Sa société décide de lui payer une gratification exceptionnelle d'un montant de 250 000 francs CFA au titre du mois de février 2022. Par ailleurs, l'employé a bénéficié de treizième mois d'un montant de 720 000 au titre du mois de décembre 2021.
L'impôt sur les traitements et salaires dû par cet employé au titre du mois de février est déterminé comme suit :
- Détermination du salaire moyen des douze derniers mois (février 2021 à janvier 2022) :
Salaire moyen = $\{(12 \times 720\,000) + 720\,000\} / 12 = 780\,000$
- Détermination de l'impôt mensuel moyen calculé sur 780 000 :
Base imposable = 780 000

Barème	Base d'imposition	Taux	Calculs
0 - 60.000	60 000	0%	0
60.000 - 150.000	90 000	10%	9 000
150.000 - 250.000	100 000	15%	15 000
250.000 - 500.000	250 000	19%	47 500
500.000 - 780.000	280 000	30%	84 000
TOTAL ITS moyen			155 500


- Détermination de l'ITS du mois de février
ITS février = ITS moyen x (salaire de février + rémunérations exceptionnelles) / salaire moyen
ITS février 2022 = $155\,500 \times (720\,000 + 250\,000) / 780\,000 = 193\,378,205$
ITS février 2022 = **193 400** (montant arrondi à la dizaine de francs le plus proche, conformément à l'article 514 paragraphe 5 du CGI).

d) Illustration 4
Soit un employé percevant un salaire mensuel de 670 000 francs CFA. Au titre du mois de décembre 2022, sa société décide de lui payer un treizième mois de montant 670 000 francs CFA.
L'impôt sur les traitements et salaires dû par cet employé au titre du mois de décembre est déterminé comme suit :
- Détermination du salaire moyen des douze derniers mois (décembre 2021 à novembre 2022) :
Salaire moyen = $(12 \times 670\,000) / 12 = 670\,000$
- Détermination de l'impôt mensuel moyen calculé sur 670 000 :
Base imposable = 670 000

Barème	Base d'imposition	Taux	Calculs
0 - 60.000	60 000	0%	0
60.000 - 150.000	90 000	10%	9 000
150.000 - 250.000	100 000	15%	15 000
250.000 - 500.000	250 000	19%	47 500
500.000 - 670.000	170 000	30%	51 000
TOTAL ITS moyen			122 500

- Détermination de l'ITS du mois de décembre 2022
ITS décembre = ITS moyen x (salaire de décembre + rémunération exceptionnelle) / salaire moyen
La rémunération exceptionnelle visée ici étant le treizième mois de montant 670 000 ;
ITS décembre 2022 = $122\,500 \times (670\,000 + 670\,000) / 670\,000 = 245\,000$;
(soit ITS moyen x 2).
ITS décembre 2022 = **245 000 francs CFA**.

Les directeurs, les chefs de services et les receveurs sont invités à tout mettre en œuvre pour une application sans faille de la présente note.

Le Directeur Général des Impôts,

Nicolas YÈNOUSSSI

Coopération

Biden recevra Macron à la Maison Blanche pour une visite d'Etat le 1^{er} décembre

Joe Biden et Emmanuel Macron (2e L) se préparent à prendre part à une photo de groupe le premier jour du sommet de trois jours du G7 à Schloss Elmau le 26 juin 2022 près de Garmisch-Partenkirchen, en Allemagne.

Le président américain Joe Biden recevra son homologue français Emmanuel Macron le 1er décembre à la Maison Blanche, pour ce qui sera une visite d'Etat, a annoncé lundi la porte-parole de la Maison Blanche. « Cette visite témoignera de la profondeur et de la vigueur de la relation entre les Etats-Unis et la France, notre plus vieil allié », a déclaré Karine Jean-Pierre.



Les visites d'Etat sont célébrées en grande pompe et contrastent ainsi avec les réunions bilatérales organisées par les présidents américains pour les dirigeants étrangers. Aucune n'a eu

lieu jusqu'à présent sous la présidence de Joe Biden, ce que Karine Jean-Pierre a attribué aux restrictions liées à la pandémie de Covid-19. Interrogée sur le choix de la France pour cette première sous Joe Biden, la porte-parole a répondu « nous attachons une grande importance à nos relations avec la France ».

La crise des sous-marins souliée?

Les liens sont « fondés sur

des valeurs démocratiques partagées, des liens économiques et une coopération en matière de défense et de sécurité». Les relations entre Paris et Washington ont connu une crise majeure l'année dernière lorsque l'Australie a brusquement annoncé qu'elle renonçait à un contrat d'achat de sous-marins conventionnels français en faveur d'un accord sur des sous-marins nucléaires d'attaque américains.

20 minutes

Pisciculture dans le département des Collines

Padéfip sur le champ de valorisation des étangs piscicoles

Ce dimanche 25 septembre 2022, est un jour mémorable pour les pisciculteurs du département des Collines. En synergie d'actions avec le Projet de développement agricole des Collines (Padac), le Projet d'appui au développement des filières protéiniques (Padéfip), à travers sa composante 2, a procédé à l'empoisonnement de la retenue d'eau de Odo Otchéché, dans la Commune de Dassa-Zoumè. Une activité qui consacre le lancement de la valorisation de tous les étangs aménagés de la zone.

La pisciculture augure un lendemain meilleur dans le département des Collines. Grâce au Projet d'appui au développement des filières protéiniques, les retenues d'eau, autrefois en baisse de productivité, reprennent vie. A travers sa composante 2, Padéfip, sous financement de l'Agence Française de Développement (AFD), a amorcé l'opération d'empoisonnement des étangs aménagés avec des espèces halieutiques adaptées. Celui de Odo Otchéché, dans la Commune de Dassa-Zoumè, ouvre le bal de cette action salvatrice au profit de la pisciculture, des populations et de l'économie locale. Pour une première étape, il a bénéficié de 12 mille alevins de clarias et près de 16 mille alevins de tilapia des 27 mille 300 alevins prévus pour le compte de l'année en cours. A cause de l'instabilité de l'eau, les Tilapias sont absents. Seuls les alevins de clarias, 12 mille au total, dont le poids moyen individuel varie entre 10 et 15 g sont déversés dans l'étang piscicole de Odo Otchéché. Les Tilapias, quant à eux, seront ramenés plus tard. « On a juste évité de les apporter aujourd'hui parce que la période n'est pas favorable au Tilapia. On doit être sûr que le niveau d'eau du barrage soit stable pour éviter que les poissons ne soient emportés par le courant d'eau encore très fort », explique Fidèle Sossa, expert filière piscicole au sein du Padéfip composante 2. Par rapport à l'acclimatation de ces deux espèces privilégiées, il se veut plus rassurant. « Les clarias et



les tilapias sont les deux espèces qu'on élève généralement au Bénin et qui sont très adaptées. Associer les deux espèces, permet de valoriser les différentes niches écologiques au niveau de la retenue d'eau ». A en croire ses estimations, au bout d'un an au plus les communautés peuvent déjà jouir des fruits et espérer des poissons de 500g à un kilogramme en fonction de la richesse naturelle du milieu.

Padéfip, un outil d'appui conseil

La présence de Padéfip aux côtés du Padac poursuit un but précis. D'après les explications du coordonnateur, Denis Agandan, le Projet d'appui au développement des filières protéiniques intervient essentiellement pour accompagner le mécanisme existant et améliorer la valorisation halieutique des retenues d'eau aménagées. Christophe François, Chef Mission Padéfip de la composante 2, se veut plus explicite. « Avec l'unité de gestion, nous sommes là pour empoisonner les retenues d'eau qui ont été aménagées à des fins hydroagricoles. On est pour la valorisation de la biomasse au niveau des poissons avec le comité de gestion suivie d'une pêche régulée avant les grosses pluies en renfor-

çant la production », confie-t-il. Bertin Tamègnon, coordonnateur du projet d'appui au développement agricole des Collines (Padac) est allé plus loin. Il a rappelé les actions de réhabilitation effectuées sur la retenue d'eau et l'organisation mise en place pour sa gestion optimale et participative. A en croire ses propos, 105 femmes sont organisées autour de l'étang pour promouvoir le maraîchage. Une dizaine d'hommes formés sont enregistrés pour le compte de la pisciculture. Ces deux activités développées sur le barrage, évalue Abou Adolphe, responsable de la cellule communale de l'Atda4, laissent un impact social et économique sur la communauté. Elles constituent une source potentielle d'emplois, de revenus pour les acteurs et de mobilisation de ressources propres pour la Commune. Cette richesse, Denise Agbéto et ses pairs comptent travailler à sa bonne gestion et à la sauvegarde des acquis. Tout en saluant les efforts déjà consentis par les partenaires, elle a demandé à Padéfip de renforcer leurs capacités en formation et en moyens susceptibles de booster la production halieutique.

Rock Amadji
(Correspondant
Zou-Collines)

Lutte contre l'insécurité maritime

Deux frégates européennes en escale à Cotonou

Au titre des efforts de l'Union européenne dans la lutte contre l'insécurité maritime, deux frégates européennes sont en escale à Cotonou pour quelques jours et pour quelques semaines dans le golfe de Guinée. En vue d'une présentation des capacités des vaisseaux ainsi que de leur mission dans le Golfe de Guinée, une visite guidée à bord a été organisée par l'Union européenne au Bénin ce lundi 26 septembre 2022 pour les partenaires béninois.

● Félicienne HOUËSSOU

L'UE et ses Etats membres sont déterminés à défendre les principes de la liberté de navigation tels que prévus par le droit international, et par conséquent engagés dans la sécurité maritime autour du globe. Ainsi, la frégate française de surveillance « Germinal » et la frégate italienne « Marceglia » sont en escale à Cotonou pour quelques jours et pour quelques semaines dans le golfe de Guinée. La présence de ces frégates dans les eaux territoriales du Bénin constitue une preuve de l'engagement continu de l'Union européenne et de ses Etats membres aux côtés du Bénin et des Etats du Golfe de Guinée dans le secteur de la sécurité maritime. D'importants efforts ont été faits par les autorités béninoises pour assurer une couverture totale de surveillance de l'espace maritime national. Ainsi, en 2013, le Bénin a élaboré la Stratégie nationale de protection, de sécurité et de sûreté maritime (SNPSSM). Il a été ensuite institué en 2014 une Autorité nationale chargée de l'action de l'Etat en mer (Ancaem) dirigée par le Préfet maritime qui coordonne l'action en mer des administrations et veille à la mise en œuvre de la SNPSSM. Cette dernière est sur le point d'être remplacée par une nouvelle Stratégie afin de répondre aux nouveaux enjeux internationaux pour l'essor de l'Economie bleue. Conscient de la nécessité de présenter un front uni, le Bénin a renforcé la coopération régionale et est par ailleurs engagé dans une opération de sécurisation



conjointe de la zone « E » avec le Nigéria et le Togo, dont la marine nationale béninoise assure le commandement opérationnel. Le protocole d'accord de cette opération conjointe avait été signé en 2018 entre les pays de la zone « E » et dans le golfe de Guinée, et l'opération a pu prendre son envol le 22 novembre 2021.

Le renforcement de la coopération entre l'UE et les pays côtiers

L'engagement commun de l'UE et ses Etats membres se reflète dans plusieurs opérations majeures en mer organisées dans le cadre de la Politique Commune de Sécurité et de Défense et, dans le cas du Golfe de Guinée, par les Présences maritimes coordonnées (CMP). Le lancement des CMP en 2021 avait été stimulé par la dégradation de la sécurité maritime dans le Golfe de Guinée, en particulier dû à un accroissement sans précédent des enlèvements et séquestrations d'équipages. En 2021, dix frégates de surveillance de cinq Etats membres de

l'UE avaient participé et ainsi assuré une présence continue toute l'année, avec au moins une frégate et jusqu'à cinq frégates patrouillant en même temps dans la région. Au nombre des différentes initiatives de sécurité maritime financées par la Commission européenne, on peut citer : le projet européen GoGIN qui vise à renforcer les centres maritimes ; le projet SEA-COP qui soutient les efforts des pays partenaires en vue de la constitution d'unités conjointes (police, douane, gendarmerie, marines) de contrôles portuaires s'appuyant elles-mêmes sur des Unités de renseignement maritime ; le Projet d'Appui à la sécurité maritime intégrée en Afrique de l'Ouest (SWAIMS) ; le programme PESCAO qui soutient les Etats de l'Afrique de l'Ouest dans le renforcement du secteur de la pêche, la lutte contre la pêche non réglementée, non déclarée et illégale et la mise en œuvre des mesures de protection des stocks de poissons. Notons que le Golfe de Guinée est une importante zone maritime qui couvre 6,000 km de côtes. Chaque jour, environ 1 500 navires de pêche, navires citernes et cargos naviguent dans ses eaux.

20 minutes

Argentine - Honduras

Messi claqué un doublé et confirme sa belle forme

Lionel Messi va bien, merci pour lui. Alors certes, on pourra toujours arguer qu'en face, il ne s'agissait que du Honduras, que la victoire 3-0 de l'Argentine vaut ce qu'elle vaut. Mais le joueur parisien a tellement peu carburé, même face à des adversaires quelconques, l'an

passé, qu'on ne peut ne pas s'extasier devant un doublé. « La Pulga » (la puce) n'est pas encore, tant s'en faut, un joueur de l'Inter Miami, le club de David Beckham évoluant en MLS qui aimerait bien l'attirer en Floride après son aventure au Paris SG, mais s'il le devient un jour, il saura que la ferveur

ne sera pas feinte pour le voir jouer.

Le public américain enthousiaste

Il faut dire que dans un Hard Rock Stadium rempli par 64.420 spectateurs vibrants comme à Buenos Aires, Messi a fait en sorte de leur en donner pour leur

argent, en étant dans tous les bons coups de l'Albiceleste, désormais invaincue en 34 matches, et qui s'est imposée sans sourciller et aurait même pu rendre l'addition plus salée pour les Honduriens. Son lob sans contrôle à une vingtaine de mètres des cages adverses, après une interception d'Enzo Fer-

andez qui venait d'entrer en jeu, a été un modèle d'inspiration, de facilité et de maîtrise technique, pour le troisième but de son équipe (69e) alors ultra-dominatrice. Sa 88e réalisation en 163 sélections. Plus tôt, juste avant la pause, en bon capitaine, il avait tranquillement ins-

crit le penalty du 2-0, en prenant à contre-pied le gardien (45+2), pour tuer tout semblant de suspense. L'Argentine jouera à nouveau mercredi, cette fois contre la Jamaïque. L'occasion pour Messi de continuer sa montée en puissance.

**GALA DES 100 ENTREPRISES
LES PLUS DYNAMIQUES DU BENIN**
Edition 2022

En Direct **Sur ORTB**
ET 3 Chaines TV en **AFRIQUE**

**EVENEMENT MAJEUR
DE PROMOTION
DES ENTREPRISES**

05 *Novembre*

BENIN Royal HOTEL

PRÉSIDIÉ PAR SON EXCELLENCE **ABDOULAYE BIO TCHANÉ**
MINISTRE D'ETAT CHARGÉ DU DEVELOPPEMENT
ET DE LA COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE

Célébrons la Performance
et l'Innovation

Les 100 entreprises les plus dynamiques du Bénin célébrées le 05 novembre prochain

Sous la présidence du ministre d'Etat chargé du développement et de la coordination de l'action gouvernementale, Abdoulaye Bio Tchané, le Cabinet International ECO FINANCE ENTREPRISES organise à Cotonou, à « Bénin Royal Hôtel » le 05 Novembre 2022, la plus prestigieuse cérémonie de distinction en Afrique, dénommée « GALA DES 100 ENTREPRISES LES PLUS DYNAMIQUES DU BENIN ». Une initiative qui, depuis 10, décerne la Palme du Dynamisme et de l'Innovation aux entreprises africaines sur la base des critères de l'expertise de l'entreprise, l'innovation, la capacité de pénétration du marché et l'impact de l'activité sur l'économie. Pour cette édition qui se tient au Bénin, un vaste éventail d'entreprises est désigné. Selon les organisateurs, il s'agit d'entreprises issues de différents secteurs et industries, allant des jeunes start-ups audacieuses à de grandes entreprises présentes dans plusieurs pays. « Une véritable indication que des entreprises de toutes formes et tailles peuvent connaître la croissance et la réussite dans l'Afrique d'aujourd'hui et doivent être reconnue », soutiennent-ils.

Devenue "une tradition très attendue", ce prestigieux événement qui met en valeur les efforts et succès des entreprises locales, leur offre de la visibilité au niveau international afin d'encourager les initiatives particulièrement significatives de la performance économique, pour l'étape du Bénin, est soutenu par plusieurs partenaires, notamment le PNUD.

« Le Gala des 100 Entreprises les Plus Dynamiques » va récompenser le 05 Novembre 2022 au « Bénin Royal Hôtel » les entreprises béninoises identifiées comme les plus dynamiques, les plus performantes et les plus compétitives lors d'une soirée qui verra la participation des autorités béninoises, organisations professionnelles, ambassadeurs, organismes et partenaires au développement, décideurs et chefs d'entreprises. Il importe de noter que ce prestigieux événement a été un pari réussi dans plusieurs pays africain comme le Togo, le Burkina, le Sénégal, le Gabon, le Bénin, le Mali, la Guinée et le Niger avec 17 éditions déjà réalisées.

L'innovation majeure

Avec pour thème « Bénin émergent, économie prospère et compétitive », cette remise de trophée fait l'objet d'une communication forte sur des chaînes internationales (France24, TV5, Canal+ Sport2, Canal+ Sport3 Canal+ Cinéma, Canal+ Action, Canal+ Comédie) et elle connaîtra une retransmission en direct sur la ORTB du Bénin, Canal 3 Bénin, 2STV du Sénégal, la Savane TV du Burkina Faso et MandéTV du Mali, le 05 novembre.